

## Connaître le statut de la fonction publique territoriale

### Droits et obligations des fonctionnaires

Code  
**44433**

Durée  
**1 jour / 7 heures**

Tarif  
**Nous contacter**

*\*Repas inclus (en présentiel)*

### Objectifs pédagogiques

- Assimiler l'organisation générale de la fonction publique et plus particulièrement de la FPT
- Identifier les étapes et les évolutions de carrière des agents de la Fonction Publique Territoriale
- Appréhender les différentes instances paritaires et la représentation du personnel

### Programme de la formation

#### Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

#### Assimiler l'organisation générale de la fonction publique et plus particulièrement de la FPT

- L'organisation et les principes régissant la Fonction Publique Territoriale (FPT)
- Les droits et obligations des agents de la FPT depuis la loi du 20 avril 2016
- Les grands principes statutaires

#### Identifier les différents mécanismes de carrières

- L'entrée à la FPT
- L'avancement des agents
- L'évolution professionnelle des agents
- Focus sur le protocole PPCR (parcours professionnels, carrières et rémunérations) : ce qui a changé

#### Appréhender les différentes instances paritaires et la représentation du personnel

- Les positions administratives
- Le droit disciplinaire
- La cessation de fonctions

#### Délimiter le droit du travail du personnel

- Le temps de travail, les congés et l'indisponibilité physique

#### PUBLIC

Toute personne ayant une pratique RH quotidienne et souhaitant être éclairée sur les subtilités du statut de la fonction publique

#### PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances générales en droit public

#### NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

#### SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
  - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
  - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail

- Suivi des présences et remise
- d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

### **ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE**

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : [care-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:care-formation@lefebvre-dalloz.fr)

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- La rémunération des fonctionnaires territoriaux

### **Transfert**

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

### **A noter**

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

